



**RAPPORT  
D'ACTIVITES  
2016**

*Syndicat du Bassin de la Vaige*

*1 rue Jean de Bueil*

**53270 SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES**

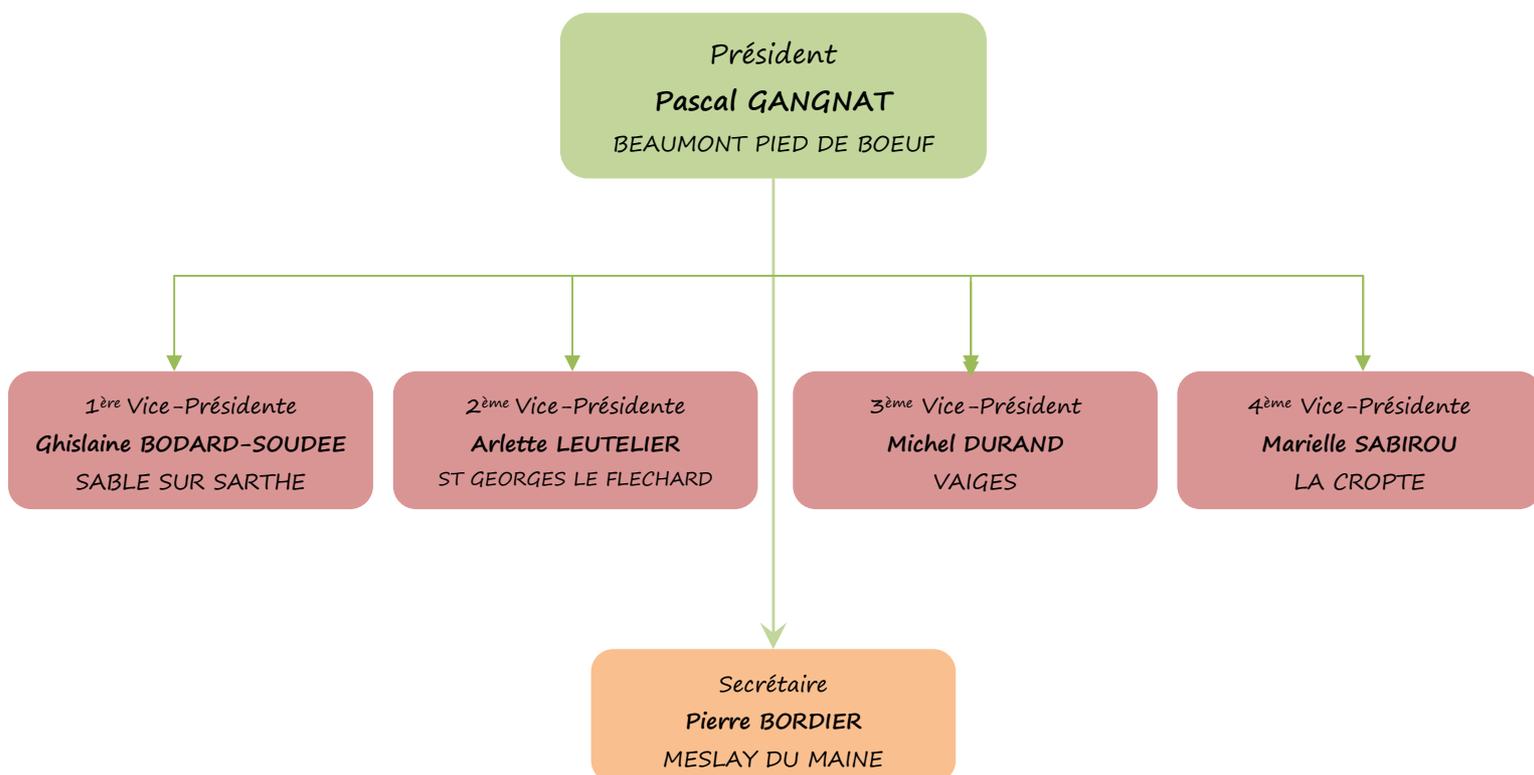
*Tél : 02 43 68 11 49*

*Email : [sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr](mailto:sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr)*

*Site internet : [www.vaige.portail-bassins-versants.fr](http://www.vaige.portail-bassins-versants.fr)*



## > Le bureau



## > Le Comité syndical

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
ARQUENAY	Christophe TINNIERE	Jean-Pierre OLIVIER
AUVERS LE HAMON	Gérard DAVID	Fernand LEROY
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Pascal GANGNAT	Thomas RACINE
BOUESSAY	Daniel MONSIMERT	Daniel LECLERCQ
CHEMERE LE ROI	Georges MASSA	Paul-Henry de VITTON
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Odile ROPARS	Angèle FERET
LA CROPTTE	Marielle SABIROU	Jean-Michel RIVERON
LE BIGNON DU MAINE	Jean-Louis BELLAY	Gilbert DELLIERE
LE BURET	Jean-Marc HULOT	Hervé QUEROT
MESLAY DU MAINE	Pierre BORDIER	Maurice GASCOIN
PREAUX	Thierry GUITTER	Myriam LANDEAU
SABLE SUR SARTHE	Ghislaine BODARD	Alain LAVOUE
	Yves RENOULT	
ST DENIS DU MAINE	Didier LAMBERT	Bernard BOIZARD
ST GEORGES LE FLECHARD	Arlette LEUTELIER	Jacqueline DAVID
ST LOUP DU DORAT	Jean-Claude BREHIN	Gilbert HENRI
VAIGES	Michel DURAND	Yves LETERME

## LES DELIBERATIONS APPROUVEES EN 2016

### > Comité syndical du 26 Février 2016 :

- Débat d'orientation budgétaire 2016
- Avenant - Travaux de rognage du barrage à LA BAZOUGE DE CHEMERE
- Ouverture de crédits pour mandatement avant vote du BP 2016
- Travaux dans le cadre du CRE pour 2016
- Subvention à la FDGDON pour 2016

### > Comité syndical du 5 Avril 2016 :

- Affectation du résultat sur 2015
- Vote du Compte administratif 2015
- Vote du Compte de gestion 2015
- Vote du Budget primitif 2016
- Participation des communes pour 2016
- Avenant n°6 - Etude complémentaire sur les ouvrages de la Vaige

### > Comité syndical du 4 Novembre 2016 :

- Avis sur le projet d'organisation pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

## L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

↳ **Xavier SEIGNEURET** : Technicien de rivière, embauché en 2008 par le Syndicat de l'Erve et mis à disposition au Syndicat du Bassin de la Vaige.

↳ **Yohann LUCAS** : Responsable technique, embauché par le Syndicat du Bassin de l'Erve en 2010 et mis à disposition du Syndicat du Bassin de la Vaige.

↳ **Aurélié MASSOT** : Secrétaire, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mise à disposition du Syndicat du Bassin de la Vaige depuis 2006.

## LES FINANCES

### > Le budget primitif 2016

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
<u>Dépenses</u>	240 235,00 €	596 924,25 €
<u>Recettes</u>	604 046,68 €	596 924,25 €

### > Le compte administratif 2016

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		374 028,68	146 405,56		143 405,56	374 028,68
Opérations de l'exercice	137 904,22	123 065,00	258 701,21	231 317,94	396 605,43	354 382,94
<b>TOTAUX</b>	<b>137 904,22</b>	<b>497 093,68</b>	<b>402 106,77</b>	<b>231 317,94</b>	<b>540 010,99</b>	<b>728 411,62</b>
Résultats de clôture		359 189,46	170 788,83			188 400,63
Restes à réaliser			176 000,00	255 000,00	176 000,00	255 000,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>359 189,46</b>	<b>346 788,83</b>	<b>255 000,00</b>	<b>176 000,00</b>	<b>443 400,63</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>359 189,46</b>	<b>91 788,83</b>			<b>267 400,63</b>

> Les participations des communes adhérentes pour 2016

Commune	Contribution nécessaire à l'équilibre du budget 2016		si recouvrement par voie d'imposition directe	
	Inscrite au BP	Recouvrée par voie d'imposition directe	reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2015	Montant définitif mis en recouvrement
ARQUENAY		12 491 €		12 491 €
LA BAZOUGE DE CHEMERE		10 617 €		10 617 €
LE BIGNON DU MAINE		1 748 €		1 748 €
CHEMERE LE ROI		2 498 €		2 498 €
LA CROPTE		4 247 €		4 247 €
ST DENIS DU MAINE		3 372 €		3 372 €
ST GEORGES LE FLECHARD	1 686 €			
MESLAY DU MAINE		15 739 €		15 739 €
BEAUMONT PIED DE BŒUF		3 997 €		3 997 €
BOUESSAY	2 498 €			
LE BURET		2 873 €		2 873 €
PREAUX		1 561 €		1 561 €
ST LOUP DU DORAT		1 561 €		1 561 €
VAIGES	18 487 €			
SABLE SUR SARTHE	36 833 €			
AUVERS LE HAMON	2 810 €			
<b>TOTAL</b>	<b>62 314 €</b>	<b>60 704 €</b>		<b>60 704 €</b>
	<b>123 018 €</b>		<b>60 704 €</b>	

**LES ACTIONS**

> **Travaux dans le cadre du Contrat Restauration Entretien**

Enlèvement d'embâcles à VAIGES

↳ GENIE ..... 400,00 €

Travaux de rognage du radier du barrage du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE

↳ Thierry LEMEE TP ..... Solde = 7 392,00 €

Entretien - CRE 2016

↳ GENIE .....Acompte 1 = 7 593,10 €

↳ GENIE ..... Acompte 2 = 33 754,00 €

↳ GENIE ..... Acompte 3 = 10 936,80 €

↳ GENIE ..... Solde = 11 266,10 €

Travaux d'aménagement d'un espace naturel sur la Vaige à SABLE SUR SARTHE

↳ Thierry LEMEE TP ..... 4 182,50 €

Coordination Sécurité pour Travaux à SABLE SUR SARTHE

↳ Sécuris BTP ..... Solde = 302,68 €

Enlèvement d'embâcles à SABLE

↳ Thierry LEMEE TP ..... 13 473,00 €

Travaux de construction d'une digue au plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ SNTP SALMON .....	Acompte 1 = 67 371,00 €
↳ SNTP SALMON .....	Acompte 2 = 74 342,34 €
Aménagement d'abreuvoirs sur la Vaige	
↳ SNTP SALMON .....	6 936,00 €
Enlèvement d'embâcles à BEAUMONT PIED DE BŒUF ET LA CROPTÉ	
↳ SNTP SALMON .....	9 369,90 €
Enlèvement d'embâcles à VAIGES	
↳ GENIE .....	2 400,00 €

### > Etude dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

Etude bilan CRE de la VAIGE	
↳ HYDRO CONCEPT .....	Acompte 4 = 1 890,00 €
↳ HYDRO CONCEPT .....	Acompte 5 = 6 180,00 €
Etude ouvrages CRE	
↳ HYDRO CONCEPT .....	Acompte 7 = 10 920,00 €
Etude géotechnique pour la création d'une digue au plan d'eau de LA BAZOUGE	
↳ IGESOL .....	9 690,00 €

### > Suivi et communication dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

Suivi indicateurs 2015	
↳ HYDRO CONCEPT .....	Solde = 2 076,00 €
Elaboration de 2 panneaux d'information pour l'espace naturel de SABLE	
↳ Amandine LABARRE .....	1 300,00 €
Suivi indicateurs 2016	
↳ HYDRO CONCEPT .....	Acompte = 1 824,00 €
Conception de 2 panneaux pédagogiques pour l'espace naturel à SABLE	
↳ CPIE - La Sarthe au fil de l'eau .....	1 500,00 €

### > Travaux hors Contrat Restauration Entretien

Achat d'une mire limnimétrique pour la plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ SDMO QUINIQU .....	128,83 €
Location groupe électro et perforateur pour fixation mire au plan d'eau de LA BAZOUGE	
↳ Centre de Location de Matériel (CLM) .....	72,58 €
Travaux de terrassement au plan d'eau de LA BAZOUGE	
↳ SNTP SALMON .....	2 160,00 €
Aménagement passerelles sur le Ruisseau du Buru à la CROPTÉ	
↳ SNTP SALMON .....	11 400,00 €
Aménagement d'un profilé en U pour retenue frayère à SABLE	
↳ Thierry LEMEE TP .....	1 152,00 €

## LE BILAN DES ACTIONS

### 🌿 Suivi des indicateurs biologiques

Dans le cadre du Contrat Restauration Entretien, 2 points de suivi ont été étudiés en 2015:

- Site du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE (Etat initial avant travaux)
- Site de PREAUX (Suivi après travaux)

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons

#### Résultats Site du plan d'eau à LA BAZOUGE DE CHEMERE

	2015	2016	
IBD Diatomées	14,6	13,8	Bon
IBGN Faune	11	12	Moyen
IPR Poissons	33,186	22,902	Moyen

Depuis l'abaissement du plan d'eau, la Vaige à LA BAZOUGE-DE-CHEMERE montre une légère amélioration de son état écologique global. Le compartiment piscicole montre la progression la plus nette. La poursuite des actions d'aménagement de la Vaige et du plan d'eau, devrait favoriser le développement d'espèces rhéophiles et lithophiles, espèces plus exigeantes vis-à-vis de la qualité de l'eau et des substrats.

#### Résultats Site de PREAUX

	2010	2011	2012	2013	2014	2016	
IBD Diatomées	15,5	15,8	14,8	15,6	15,1	15,2	Bon
IBGN Faune	11	12	15	16	14	9	Moyen

L'amélioration entrevue au niveau de la Vaige à Préaux ne s'est pas confirmée. L'absence de diversité d'écoulement et un colmatage persistant des substrats par les fines, ne permettent pas l'installation et le développement de macro-invertébrés rhéophiles.

### 🌿 Communication

Installation de panneaux d'information sur le site de l'espace naturel sur la Vaige à SABLE SUR SARTHE





> **Aménagement du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE : 2<sup>e</sup> phase de travaux**

**Renaturation du plan d'eau : deuxième phase**

Publié le 30/09/2016 à 02:58



Photomontage de ce que pourrait être le plan d'eau en fin d'année 2017. |

Le projet de renaturation du plan d'eau entre dans sa deuxième phase. L'enquête publique, qui a eu lieu au cours du premier semestre 2016, a donné son feu vert : 308 000 € sont engagés.

La loi sur l'eau impose la libre circulation des poissons et des sédiments d'ici 2017. Donc pour suivre cette directive, le syndicat d'eau du bassin de la Vaigé et la commune travaillent depuis cinq ans sur la renaturation du plan d'eau communal.

Xavier Seigneuret, technicien de rivières au syndicat du bassin de la Vaigé, explique que « le plan d'eau de La Bazouge de Chemeré a été créé dans les années 1970 à partir d'une rivière. Il y avait un barrage qui empêchait la libre circulation des poissons et des sédiments. De plus, son haut niveau d'envasement ne permettait plus la pratique de la pêche.

Le technicien poursuit : Lors des réunions de pilotage, il a été proposé plusieurs solutions d'aménagements aux habitants de la commune, et celle qui a été retenue est le fruit d'un consensus local. »

Une mare pour les amphibiens

Cette solution est de créer un bras de contournement du plan d'eau. La surface du plan d'eau sera réduite de près de 6 000 m<sup>2</sup>. « Le plan d'eau aura une surface de 9 500 m<sup>2</sup>. Sur la rive gauche sera créée une rivière. On va également creuser une mare de 600 m<sup>2</sup> pour les amphibiens. Un ponton la surplombera et permettra aux visiteurs d'observer les amphibiens. »

La première phase des travaux a débuté en décembre dernier et s'est terminée récemment. « On a vidé le plan d'eau, recensé les poissons et curé toute la vase. On a aussi enlevé le barrage et rogné le radier du pont pour ouvrir le passage, pour que l'eau puisse s'évacuer entièrement dans la Vaigé. »

La deuxième phase des travaux a été soumise à une enquête publique qui n'a pas rencontré de difficulté. « Un arrêté préfectoral, délivré le 26 septembre dernier, vient d'autoriser le démarrage des différentes étapes », poursuit Xavier Seigneuret. Commence aujourd'hui la deuxième phase des travaux. Elle consistera à la construction de la digue. « On ne sait pas combien de temps il faudra à l'entreprise pour la réaliser car tout dépendra des conditions climatiques. »

Suivront ensuite les travaux de renaturation de la rivière avec la mise en place du nouveau lit, les recharges en bloc... et les aménagements paysagers avec la plantation d'arbres, la création de la mare et de deux pontons.

La fin des travaux est estimée pour l'automne 2017.

> **Installation d'une passerelle à LA CROPTÉ**

**La Cropte**

**Passerelle restaurée sur le chemin de randonnée**



La nouvelle passerelle en bois a été installée cette semaine.

Le chemin de randonnée de la Troitière reliant La Cropte à Meslay-du-Maine, Saint-Denis-du-Maine et la route de Sablé, a été le centre de travaux. Une nouvelle passerelle a été installée sur un ouvrage maçonné refait à neuf.

Le syndicat d'eau du bassin de la Vaigé a été sollicité pour restaurer la passerelle en bois, « qui avait plus de 100 ans », explique le maire, Paul Lambert. Elle était tout simplement pourrie et n'assurait plus la sécurité des nombreux promeneurs. »

Les travaux se sont déroulés en deux étapes. En juin, la réfection des piliers en pierre, qui menaçaient de s'écrouler, l'abattage d'arbres et le

dessouchage.

Et cette semaine, la deuxième étape a eu lieu, avec la mise en place de la nouvelle passerelle en bois de chêne, l'aménagement paysager et l'accès aux piétons.

Pour la commune, ces travaux n'ont engagé aucun frais. Le syndicat d'eau du bassin de la Vaigé a pris en charge le coût de la passerelle (environ 9 500 €). La communauté de communes de Meslay-Grez a pris en charge le génie civil, à hauteur de 5 400 €, « le chemin étant répertorié dans les chemins de randonnée classés d'intérêt communautaire », a précisé Bernard Boizard, président de la collectivité Meslay-Grez.

## Une nouvelle passerelle sur le Buru

■ A la Cropte, un chemin de randonnée passe sur le Buru, l'un des affluents principaux de la Vaige. La passerelle traversant le ruisseau était très dangereuse et en mauvais état. Les randonneurs marchant vers Meslay-du-Maine n'étaient plus en sécurité.

La commune a sollicité le syndicat du bassin de la Vaige en début d'année pour une restauration de la passerelle. En juin dernier, les travaux ont débuté par la suppression de l'ancienne passerelle, et par l'enlèvement des arbres. En novembre, la nouvelle passerelle en chêne est installée, avec ses garde-corps.

Deux semaines de travaux ont été nécessaires. Le syndicat de bassin de la Vaige a sollicité une participation de la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez. Ce chemin est référencé comme prioritaire sur le territoire. Ces travaux auront coûté près de 15 000 euros.

Le 24 novembre, pour la réception des travaux, Bernard Boizard, président de la communauté de communes, Pascal Gangnat, président du syndicat de bassin de la Vaige, Paul Lambert, maire de la Cropte, ont pu tester la solidité de la réalisation.



La nouvelle passerelle a demandé deux semaines de travaux.

Fait à SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES, Le 29/08/2017  
Le Président,  
Pascal GANGNAT